



Adhérez au SE-Unsa

Adhérez aujourd'hui
et pour toute l'année 2024-2025
mais payez plus tard(*)

(*)tarifs valables jusqu'au 10 juillet 2024



Votre premier prélèvement bancaire interviendra seulement en octobre 2024 !

Offre adhésion 2024-2025

Nom d'usage :

Prénom :

Nom de naissance :

Né-e le :

Adresse personnelle :

Portable :

Adresse mél personnelle :

Département de rattachement :

Nom et adresse de l'école/l'établissement d'exercice :

Je suis

- Actuellement lauréat d'un concours ou recruté sur liste complémentaire,
en 2024-2025, je serai STAGIAIRE > je paye **60 €** (au lieu de 90 €)
- Actuellement stagiaire,
en 2024-2025, je serai TITULAIRE pour la première année > je paye **120 €** (au lieu de 172 € minimum)
- PE Certifié-e CPE PLP PEPS Agrégé-e PsyEN (option)

Ma discipline 2^d degré :

Vous pouvez également adhérer en ligne, par carte bancaire sur se-unsa.org

Montant de la cotisation

€

J'adhère au Syndicat des Enseignants-Unsa,
en 10 prélèvements et je retourne le mandat Sepa qui figure au dos.

La cotisation comprend notamment l'abonnement à notre magazine pour un montant total de 36 € annuel.

Date

Signature

Les informations recueillies sont destinées au fichier du SE-Unsa. Elles seront utilisées dans le cadre des services adhérents. Tout adhérent du SE-Unsa est adhérent de l'Unsa Éducation et de l'Unsa qui peuvent utiliser certaines données personnelles confiées au SE-Unsa (nom, prénom, adresse...) à des fins d'information. Mes données seront conservées en base active tout au long de la durée de mon adhésion puis archivées dans la limite des prescriptions légales. Les données collectées à caractère personnel et le traitement dont elles font l'objet relèvent du règlement européen sur la protection des données 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 et de la Loi informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978. Pour toute information (registre, droit d'accès, rectification, effacement, opposition, droits à la portabilité de vos données personnelles et à la limitation des traitements ainsi qu'au sort de ces mêmes données après la mort, etc.), coordonnées de contact : délégué à la protection des données (DPO) : courriel : dpo@se-unsa.org ou lettre recommandée avec AR à SE-Unsa, 209 boulevard Saint Germain, 75007 Paris.

À retourner à



Pour

- bénéficier d'informations, de conseils et d'accompagnement dans les moments clés de votre parcours professionnel ;
- trouver un appui, une aide, un soutien grâce aux équipes de proximité ;
- recevoir des infos utiles (magazine, infolettres...) ;
- partager des expériences et mutualiser des projets éducatifs et/ou pédagogiques.

Crédit d'impôt
66 % de votre
cotisation

ADHÉREZ !

NOUS SUIVRE

Notre blog métier :
notremetier.se-unsas.org

Notre blog éducatif :
ecoledeledemain.wordpress.com



@SE_Unsa



se.unsa



se-unsas.org



@se.unsa

Mandat de Prélèvement SEPA CORE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SE-Unsa à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SE-Unsa.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.



Référence Unique Mandat :
(Réservé au créancier)

Paiement : Récurrent

Veillez compléter tous les champs (*) du mandat, joindre un RIB ou Rice, puis adresser l'ensemble au créancier

Débiteur

Vos Nom Prénom (*) :

Votre Adresse (*) :

Code postal (*) :

Ville (*) :

Pays (*) :

Identifiant Créancier SEPA : **FR16ZZZ401981**

Nom : **Syndicat des Enseignants - UNSA**

Adresse : **209 Boulevard Saint-Germain**

Code postal : **75007**

Ville : **PARIS**

Pays : **FRANCE**

IBAN (*) :

BIC (*) :

Le (*) :

Signature (*) :

À (*) :

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles relèvent du règlement européen sur la protection des données 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 et de la Loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 et pourront donner lieu à l'exercice par le client de ses droits de rectification, d'effacement, d'opposition, de portabilité auprès du délégué à la protection des données (DPO) : courriel: dpo@se-unsas.org ou lettre recommandée avec AR à SE-Unsa, 209 boulevard Saint Germain, 75007 Paris.